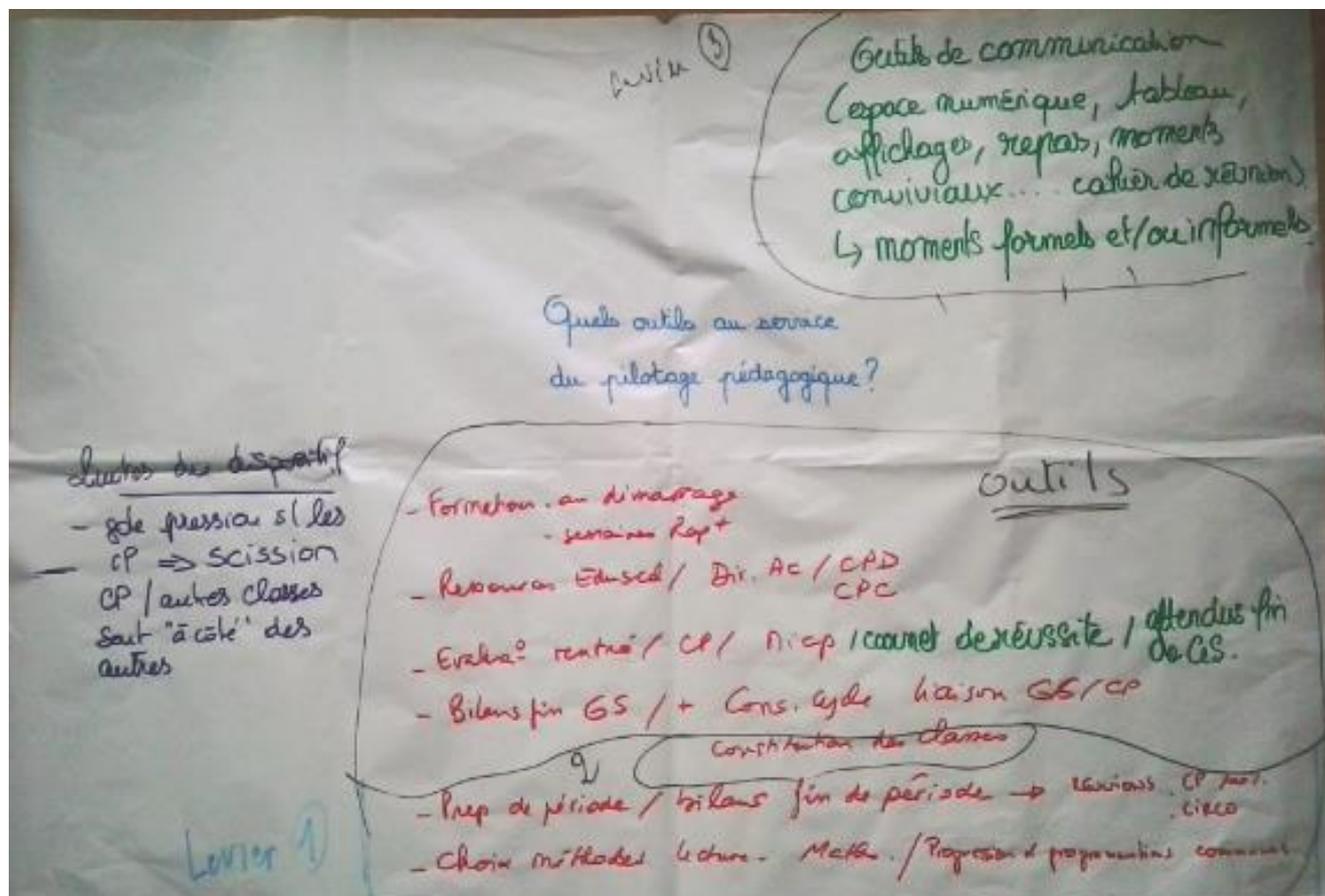


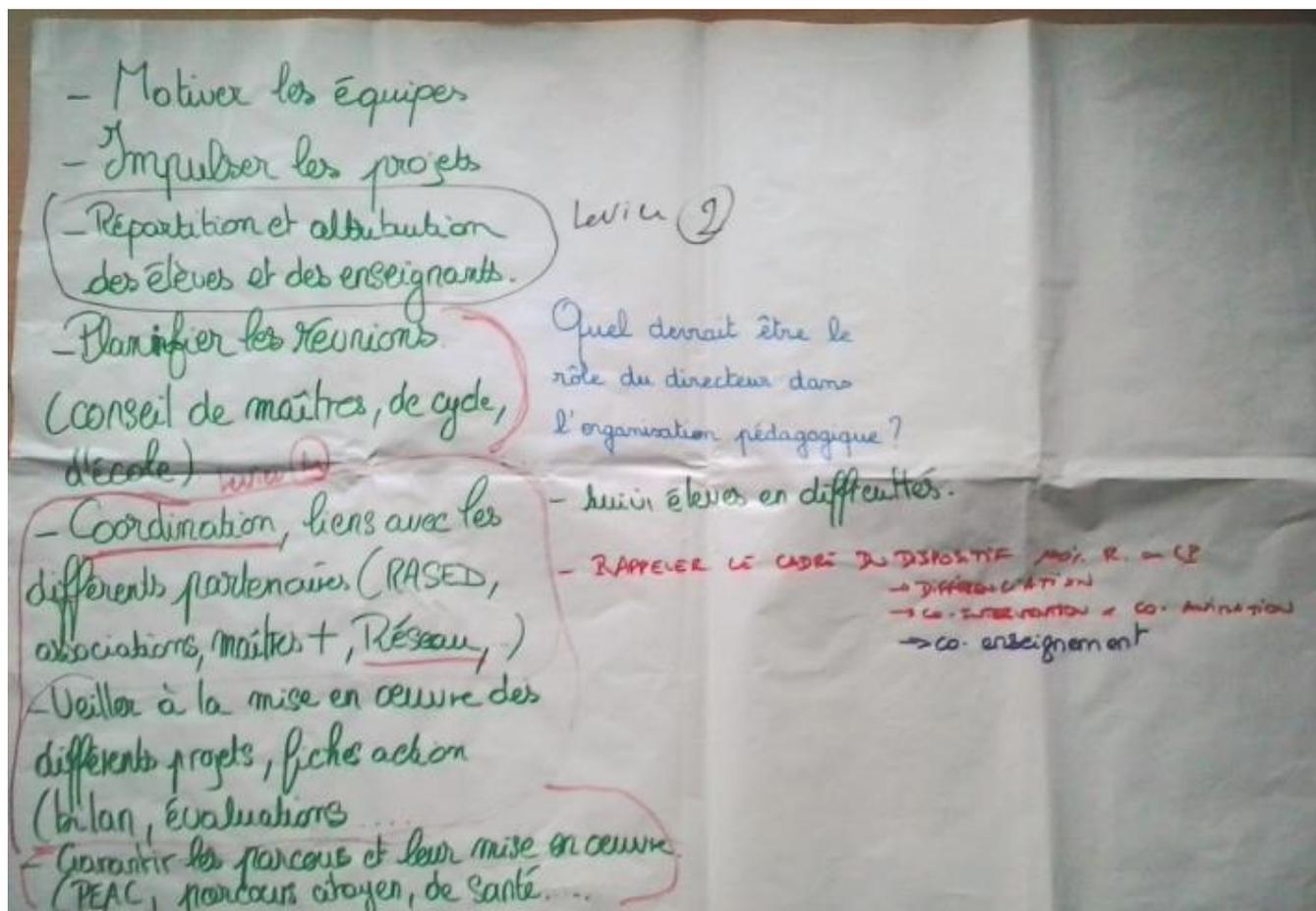
## Atelier : Le pilotage du dispositif « 100% de réussite »

### Quels outils au service du pilotage pédagogique ?



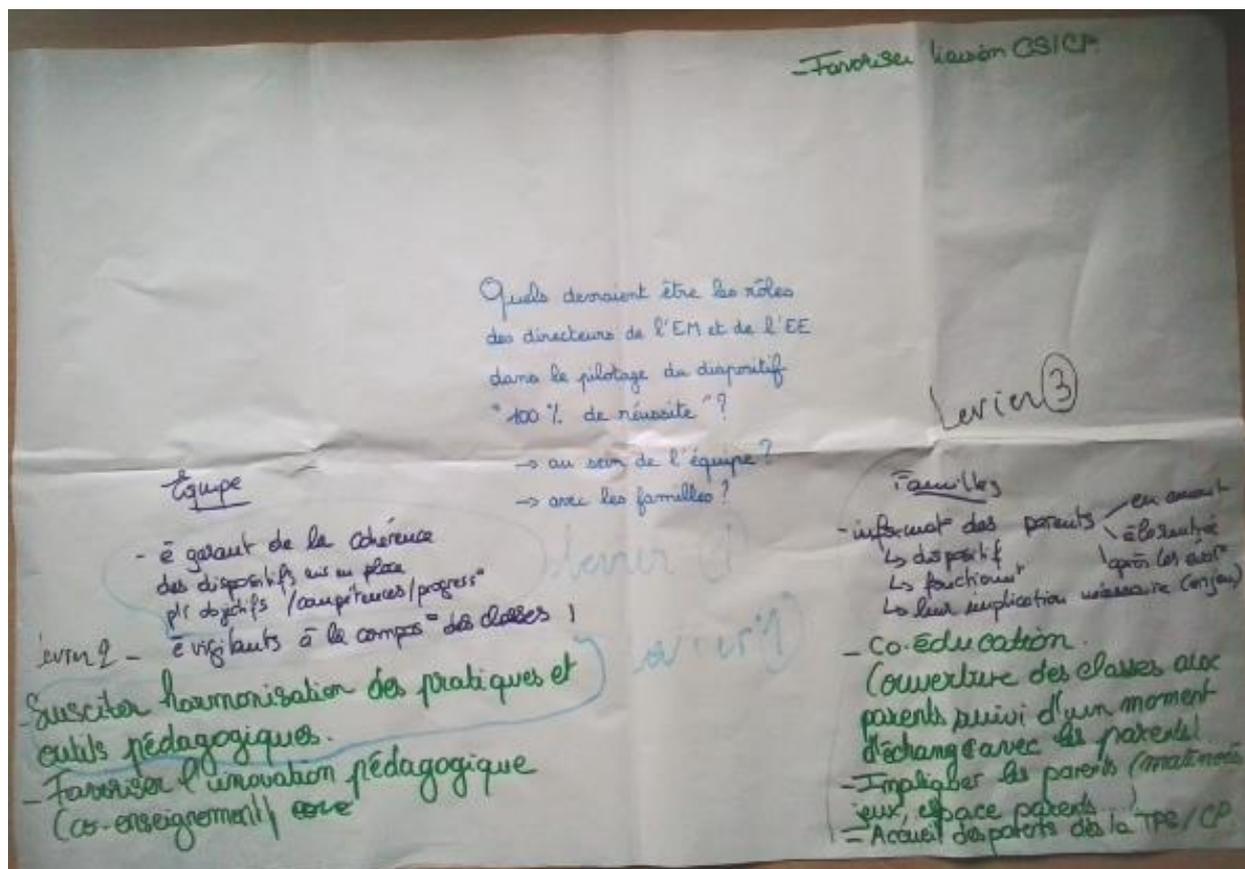
- Des outils au niveau national, départemental, de la circonscription, propre à l'école, les formations REP+, les ressources Eduscol, les sites des CPC et des CPD, les évaluations de rentrée des CP et mi-CP, le carnet de réussite, la fiche synthèse des acquis des élèves en fin de maternelle, les conseils de cycles, des espaces numériques
  - Ce sont des outils qui n'ont pas les mêmes finalités : ils permettent de situer les compétences des élèves (analyse de situation), d'autres sont dans le cadre de l'accompagnement et de la formation des enseignants, d'autres servent à la communication (c'est un levier)
- Avoir des outils communs de préparation (progressions, programmations, supports, méthodes, bilans communs...)
  - Arriver à une cohérence pour la réussite de tous les élèves et du dispositif
  - Permettre aux collègues de travailler ensemble, d'avoir une réflexion pédagogique
  - Apports des formations REP+ qui enrichissent les pratiques
  - Le PE est responsable de sa pratique pédagogique, la finalité étant l'efficacité auprès des élèves

## Quel devrait être le rôle du directeur dans l'organisation pédagogique du dispositif ?



- La composition des classes
- L'attribution des classes : quels critères ?
- Être garant de la réussite de tous les élèves
- S'appuyer sur le projet d'école et de réseau pour définir et mener les actions
- Comment gérer la pression des PE face à cette demande de réussite ?
- Comment poursuivre le travail d'équipe-école ?
  - ➔ Travail de concertation sur le temps de pondération pour reconstituer l'équipe de cycle et d'inter cycle, pour conserver la cohérence
- La coordination : lien avec les différents partenaires pour assurer la cohésion du travail de l'équipe éducative
- L'ambiance dans l'école
- Réflexion autour de l'évaluation : comment ? Quelle évaluation ? Quelle approche avec l'élève ?
- Réflexion autour de l'aménagement des espaces, des temps d'autonomie, de l'APC
- Question de la motivation de l'équipe
- Question des lieux de rencontre pour les concertations

## Quels devraient être les rôles du directeur d'EM et d'EE dans le pilotage du dispositif « 100% de réussite » ? au sein de l'équipe ? avec la famille ?



- La composition des classes
  - ➔ Hétérogénéité en lien avec la fiche de synthèse des acquis des élèves
  - ➔ Temps de concertation école maternelle/élémentaire
  - ➔ Remanier la composition des effectifs entre le CP et le CE1
- L'attribution des classes
  - ➔ Pas de collègues sans expérience au CP
  - ➔ Eviter le temps partiel au maximum
  - ➔ Comment faire avec les T1 et les T2 ?
  - ➔ Attribution des classes de CE1 : éviter de suivre sa classe de CP au CE1 (par rapport à la formation être dans une continuité et une cohérence par rapport au CP, petite cohorte de 12/14 élèves d'où l'intérêt de remanier la composition des classes)
  - ➔ Eviter la vacance d'un poste de CP – CE1 après le mouvement
- La communication au sein de l'équipe et aux familles
  - ➔ Expliquer le fonctionnement
  - ➔ Importance de l'implication
  - ➔ Importance de lutter contre l'absentéisme
  - ➔ Importance de la concertation entre les enseignants et les directeurs de l'école maternelle et élémentaire pour tenir un discours commun
  - ➔ Dépistage et accompagnement des difficultés en lien avec les partenaires : travail parfois long mais nécessaire, privilégier la concertation pour arriver à une réussite